



ANNEXE AUX RAPPORTS N°2018-020 ET 2018-021

NOTE DE PRESENTATION (JOINTE EN ANNEXE AU BUDGET PRIMITIF DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET ANNEXE)

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2018. Le budget primitif 2018 reprend les résultats de l'exercice 2017.

Le budget de PACA THD respecte les grands principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

1 Le budget primitif 2018 en synthèse.**1.1 Le budget principal**

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 379 138 euros et sont en hausse de 0,4% par rapport au budget total de 2017.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 297 088 euros et sont en diminution de 26,6% par rapport au budget total de 2017.

1.2 Le budget annexe

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 3 729 563 euros et sont en hausse de 33,7% par rapport au budget total de 2017.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 54 212 031 euros et sont en hausse de 33,1% par rapport au budget total de 2017.

1.3 Le budget consolidé

Le budget consolidé totalise les écritures du budget principal et du budget annexe. Afin de ne pas surévaluer les masses financières, le transfert de 1 403 274 euros de charges de fonctionnement du budget principal au budget annexe et la subvention de fonctionnement d'un montant de 683 582 euros versée par le budget principal au budget annexe sont neutralisés.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement du budget consolidé s'élèvent à 5 021 845 euros et sont en hausse de 19,6% par rapport au budget total de 2017.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 54 509 119 euros et sont en hausse de 32,5% par rapport au budget total de 2017.

2. La section de fonctionnement (vision consolidée)

2.1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont pour l'ensemble des budgets de PACA THD en augmentation de 19,6% par rapport au budget 2017 et s'élèvent à 5 021 845 euros.

Afin de ne pas surévaluer les masses financières, il n'est pas pris en compte dans ce montant la recette correspondant au transfert des charges du budget principal au budget annexe pour un montant de 1 403 274 euros ni la subvention de fonctionnement d'un montant de 683 582 euros versée par le budget principal au budget annexe.

Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées par :

- L'excédent de fonctionnement reporté inscrit au budget primitif pour un montant de 512 295 euros ;
- Les contributions des membres pour une somme de 1 534 900 euros : il est prévu une somme de 318 500 euros pour la région PACA et de 304 100 euros pour le département des Alpes de Haute Provence, le département des Hautes Alpes, le département des Bouches du Rhône et le département du Var ;
- La redevance de la DSP attendue concernant les territoires des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes et des Bouches-du-Rhône d'un montant de 850 310 euros ;
- Diverses recettes de fonctionnement pour un montant de 209 400 euros ;
- Des subventions de la région et de l'Etat pour une étude sur la téléphonie mobile d'un montant de 76 940 euros ;
- Des recettes d'ordre telles que les reprises de subventions et la production immobilisée pour une somme de 1 838 000 euros.

Depuis la création de PACA THD, et le lancement du projet de travaux, le PPI démontre une phase délicate en termes de financement sur la période 2018-2020, en raison de l'augmentation du montant des travaux, des amortissements qu'ils induisent, et d'une redevance d'affermage pas suffisamment significative au départ de l'exploitation du service. De ce fait l'excédent de fonctionnement cumulé depuis 2013, et le maintien des contributions à hauteur de 304 000 €, sont nécessaires pour l'équilibre des budgets à venir notamment par le versement de la subvention de fonctionnement du budget principal au budget annexe.

2.2 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévues représentent pour l'année 2018 un montant de 5 021 845 euros, en hausse par rapport au budget de l'année 2017 de 19,6%.

Afin de ne pas surévaluer les masses financières, il n'est pas pris en compte dans ce montant la dépense correspondant au transfert des charges du budget principal au budget annexe pour un montant de 1 403 274 euros ni la subvention de fonctionnement d'un montant de 683 582 euros versée par le budget principal au budget annexe.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées essentiellement par :

- Les dépenses de personnel pour un montant de 1 764 000 euros, en augmentation de 26,9% par rapport au budget 2017. Afin de faire face à l'augmentation de l'activité de PACA THD, il est envisagé de prendre en compte quelques recrutements effectifs à compter d'octobre 2018 ;
- Les charges à caractère général pour un montant de 1 080 000 euros, en diminution de 7,4% par rapport au budget 2017. Ces dépenses sont en baisse de 20% pour le budget annexe et stables pour le budget principal. Les postes les plus importants représentent un montant de 220 000 euros de location d'infrastructures de génie civil à Orange sur le budget annexe et sur le budget principal : 110 000 euros de location de bureaux, 107 180 euros de frais d'étude, 62 526 euros de contrats de prestations de services et 61 430 de frais d'honoraires ;
- Diverses charges de fonctionnement pour un montant de 252 378 euros (dont 98 018 euros d'annulation de titres de 2017 concernant les redevances versées par Orange et le remboursement de la redevance P3 révisable au délégataire ainsi que 83 500 euros de pénalités de non livraison de prises) ;
- Les charges financières de l'emprunt pour un montant de 156 271 euros ;
- Les dotations aux amortissements pour un montant de 1 763 700 euros.

3 La section d'investissement (vision consolidée)

3.1 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement prévues au budget 2018 sont en augmentation de 32,5% par rapport au budget 2017 et s'élèvent à 54 509 119 euros pour l'ensemble des budgets de PACA THD.

Aucune écriture n'est prévue en 2018 entre les deux budgets pour la section d'investissement.

Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées par :

- L'excédent d'investissement reporté inscrit au budget primitif pour un montant de 9 084 582 euros ;
- Les contributions des membres pour un montant de 12 868 726 euros répartis comme suit :
 - o 5 678 906 euros du Conseil Régional,
 - o 6 164 674 euros des départements,
 - o 1 025 146 euros des EPCI ;
- Les subventions des co-financeurs pour un montant de 22 357 470 euros : 17 280 470 euros du FSN et 5 077 000 euros du FEDER ;
- Un emprunt d'un montant de 6 606 505 euros ;
- Des recettes d'ordre (opérations patrimoniales) d'un montant de 1 286 610 euros ;
- Des amortissements pour un montant de 1 763 700 euros.

3.2 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement représentent pour l'année 2018 un montant de 54 509 119 euros, en hausse par rapport au budget de l'année 2017 de 32,5%.

Aucune écriture n'est prévue en 2018 entre les deux budgets pour la section d'investissement.

Les dépenses d'investissement sont constituées essentiellement par :

- Les dépenses de travaux, de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage des opérations MED, FTTH, FTTE, COLLECTE et SMART MOUNTAIN pour l'ensemble des territoires représentant un montant de 49 052 517 euros, en hausse de 38,0% par rapport au budget de 2017 ;
- Des opérations sous mandat pour compte de tiers pour un montant de travaux de 693 975 euros ;
- La subvention d'équipement versée au délégataire de service public pour un montant de 959 169 euros ;
- Les dépenses d'équipement du SMO pour un montant de 266 422 euros en baisse de 31,3% par rapport au budget de 2017 ;
- Le remboursement du capital de l'emprunt pour un montant de 374 760 euros ;
- Des opérations patrimoniales (dépenses d'ordre) d'un montant de 1 286 610 euros ;
- Des dépenses d'ordre telles que les reprises de subventions et la production immobilisée pour une somme de 1 838 000 euros.

4 Annexes à la note de présentation :

4.1 Présentation synthétique des comptes du budget principal.

RECETTES	Budget Total 2017	Budget Primitif 2018	Evolution budget 2018/17	DEPENSES	Budget Total 2017	Budget Primitif 2018	Evolution budget 2018/17
Total recettes de fonctionnement	3 364 131	3 379 138	0,4%	Total dépenses de fonctionnement	3 364 131	3 379 138	0,4%
Report du résultat fonctionnement N-1	558 969	256 624	-54,1%	Dépenses de personnel	1 390 000	1 764 000	26,9%
Contribution fonct. départements	1 204 000	1 216 400	1,0%	Charges à caractère général	736 630	736 500	0,0%
Contribution fonct. Region	301 000	318 500	5,8%	Charges exceptionnelles (dont subvention BP)	835 565	686 942	-17,8%
Transfert de charges du BP au BA	1 119 618	1 403 274	25,3%	Charges de gestion courante (dont inclusion n	21 660	22 500	3,9%
Subventions téléphonie mobile	118 180	76 940	-34,9%	Dotations aux amortissements	122 835	163 700	33,3%
Diverses recettes de fonctionnement	45 200	89 400	97,8%				
Reprises de subventions (opération d'ordre)	17 164	18 000	4,9%	<i>Virement section de fonct à section d'inv</i>	<i>257 441</i>	<i>5 496</i>	<i>-97,9%</i>
Total recettes d'investissement	404 822	297 088	-26,6%	Total dépenses d'investissement	404 822	297 088	-26,6%
Report du résultat investissement N-1	6 356	0	-100,0%	Report du résultat investissement N-1	0	12 666	-
Diverses recettes d'investissement	18 190	127 892	603,1%	Dépenses d'équipement SMO	387 658	266 422	-31,3%
Amortissement des immobilisations	122 835	163 700	33,3%	Diverses dépenses d'ordre	17 164	18 000	4,9%
<i>Virement section de fonct à section d'inv</i>	<i>257 441</i>	<i>5 496</i>	<i>-97,9%</i>				

4.2 Présentation synthétique des comptes du budget annexe « RIP ».

RECETTES	Budget Total 2017	Budget Primitif 2018	Evolution budget 2018/17	DEPENSES	Budget Total 2017	Budget Primitif 2018	Evolution budget 2018/17
Total recettes de fonctionnement	2 788 683	3 729 563	33,7%	Total dépenses de fonctionnement	2 788 683	3 729 563	33,7%
Report du résultat fonctionnement N-1	0	255 671	-	Report du résultat fonctionnement N-1	212 098	0	-100,0%
Redevance versée par la DSP	593 018	850 310	43,4%	Charges à caractère général	429 900	343 500	-20,1%
Produits exceptionnels (subvention BP au BA)	833 065	683 582	-17,9%	Transfert de charges du BP au BA	1 119 618	1 403 274	25,3%
Divers produits (dont pénalités sur marchés)	230 600	120 000	-48,0%	Charges financières	135 100	156 271	15,7%
Travaux en régie	407 000	600 000	47,4%	Diverses charges	71 968	226 518	214,7%
Reprise des subventions	725 000	1 220 000	68,3%	Dotations aux amortissements	820 000	1 600 000	95,1%
				<i>Virement section de fonct à section d'inv</i>	0	0	
Total recettes d'investissement	40 730 836	54 212 031	33,1%	Dépenses d'investissement	40 730 836	54 212 031	33,1%
Report du résultat investissement N-1	6 480 684	9 084 582	40,2%	Travaux+ Etudes + AMO	35 553 552	49 052 517	38,0%
				<i>dont MED1 04-05</i>	19 360	13 571	
				<i>dont MED2 04-05</i>	11 580 704	9 526 000	
				<i>dont FTTH 04-05</i>	12 964 956	15 068 250	
				<i>dont FTTE 04-05</i>	1 403 950	1 061 920	
Subvention des partenaires	3 211 000	22 357 470	596,3%	<i>dont COLLECTE 04-05</i>	3 175 686	4 350 000	
				<i>dont SMART MONTAIN 04-05</i>	309 400	1 500 000	
				<i>dont MED Complémentaire 04-05</i>	0	500 000	
				<i>dont MED 13</i>	1 410 000	1 655 370	
				<i>dont FTTH 13</i>	112 700	4 249 223	
				<i>dont MED 83</i>	4 355 522	10 789 823	
				<i>dont FTTH 83</i>	221 275	338 360	
Contribution des membres	13 269 000	12 868 726	-3,0%				
Opérations pour compte de tiers	193 190	169 138	-12,5%	Opérations pour compte de tiers	1 501 902	693 975	-53,8%
Emprunt souscrit	15 015 250	6 606 505	-56,0%	Subvention versée à la DSP	730 000	959 169	31,4%
Diverses recettes d'investissement	253 000	239 000	-5,5%	Remboursement capital de l'emprunt	281 070	374 760	33,3%
Opérations d'ordre	1 508 712	1 286 610	-14,7%	Diverses dépenses d'investissement	23 600	25 000	5,9%
Amortissement	800 000	1 600 000	100,0%	Opérations d'ordre	1 508 712	1 286 610	-14,7%
<i>Virement section de fonct à section d'inv</i>	0	0		Travaux en régie	407 000	600 000	47,4%
				Reprise des subventions	725 000	1 220 000	68,3%

4.3 Présentation synthétique des comptes du budget consolidé.

Afin de ne pas surévaluer les masses financières, le transfert de 1 403 274 euros de charges de fonctionnement du budget principal au budget annexe et la subvention de fonctionnement de 683 582 euros versée par le budget principal au budget annexe sont neutralisés.

AR PREFECTURE

013-200033702-20180411-2018020-DE
Regu le 12/04/2018

RECETTES	Budget Total 2017	Budget Primitif 2018	Evolution budget 2018/17	DEPENSES	Budget Total 2017	Budget Primitif 2018	Evolution budget 2018/17
Total recettes de fonctionnement	4 200 131	5 021 845	19,6%	Total dépenses de fonctionnement	4 200 131	5 021 845	19,6%
Report du résultat fonctionnement N-1	558 969	512 295	-	Report du résultat fonctionnement N-1	212 098	0	-100,0%
Contribution fonct. départements	1 204 000	1 216 400	1,0%	Dépenses de personnel	1 390 000	1 764 000	26,9%
Contribution fonct. Region	301 000	318 500	5,8%	Charges à caractère général	1 166 530	1 080 000	-7,4%
Redevance versée par la DSP	593 018	850 310	43,4%	Charges financières	135 100	156 271	15,7%
Subventions téléphonie mobile	118 180	76 940	-34,9%	Diverses charges	96 128	252 378	162,5%
Divers produits (dont pénalités sur marchés)	275 800	209 400	-24,1%	Dotations aux amortissements (dép d'ordre)	942 835	1 763 700	87,1%
Travaux en régie (recettes d'ordre)	407 000	600 000	47,4%	<i>Virement section de fonct à section d'inv</i>	<i>257 441</i>	<i>5 496</i>	<i>-97,9%</i>
Reprise des subventions (recettes d'ordre)	742 164	1 238 000	66,8%				
Total recettes d'investissement	41 135 658	54 509 119	32,5%	Dépenses d'investissement	41 135 658	54 509 119	32,5%
Report du résultat investissement N-1	6 487 040	9 084 582	40,0%	Report du résultat investissement N-1	0	12 666	-
Subvention des partenaires	3 211 000	22 357 470	596,3%	Travaux+ Etudes + AMO	35 553 552	49 052 517	38,0%
				Dépenses d'équipement SMO	387 658	266 422	-31,3%
Contribution des membres	13 269 000	12 868 726	-3,0%	Subvention versée à la DSP	730 000	959 169	31,4%
Opérations pour compte de tiers	193 190	169 138	-12,5%	Opérations pour compte de tiers	1 501 902	693 975	-53,8%
Emprunt souscrit	15 015 250	6 606 505	-56,0%	Remboursement capital de l'emprunt	281 070	374 760	33,3%
Diverses recettes d'investissement	271 190	366 892	35,3%	Diverses dépenses d'investissement	23 600	25 000	5,9%
Opérations d'ordre	1 508 712	1 286 610	-14,7%	Opérations d'ordre (dépenses d'ordre)	1 508 712	1 286 610	-14,7%
Amortissement (recettes d'ordre)	922 835	1 763 700	91,1%	Travaux en régie (dépenses d'ordre)	407 000	600 000	47,4%
<i>Virement section de fonct à section d'inv</i>	<i>257 441</i>	<i>5 496</i>	<i>-97,9%</i>	Reprise des subventions (dépenses d'ordre)	<i>742 164</i>	<i>1 238 000</i>	<i>66,8%</i>

4.4 Bilan des AP/CP :

Territoire des Alpes de Haute Provence et Hautes Alpes

Libellé et N°AP	montant des AP en HT				montant des CP en HT					
	Montant AP Votée	Date de la délibération	Modification AP	Montant total AP	CP voté 2014	CP réalisé 2014	CP voté 2015	CP réalisé 2015	CP voté 2016	CP réalisé 2016
MED 2 201401	22 791 666,67 €	16/06/2014		22 791 666,67	125 000,00	8 085,00	9 166 666,67	2 948 023,57	10 833 333,33	6 688 759,56
		01/12/2015	12 355 323,33	35 146 990,00			10 070 990,00		9 832 000,00	
		30/06/2016		35 146 990,00	8 085,00		2 948 023,57		16 946 881,43	
		07/04/2017		35 146 990,00			2 948 023,57		6 688 759,56	
		27/11/2017		35 146 990,00			2 948 023,57		6 688 759,56	
		11/04/2018		35 146 990,00			2 948 023,57		6 688 759,56	
FTTH 201402	27 708 333,33 €	16/06/2014		27 708 333,33	125 000,00	53 307,50	2 083 333,33	639 615,18	8 333 333,33	1 855 256,81
		01/12/2015	26 330 656,67	54 038 990,00			1 583 990,00		9 775 000,00	
		30/06/2016		54 038 990,00	53 307,50		639 615,18		10 666 067,32	
		07/04/2017	10 807 798,00	64 846 788,00			639 615,18		1 855 256,81	
		27/11/2017		64 846 788,00			639 615,18		1 855 256,81	
		11/04/2018		64 846 788,00			639 615,18		1 855 256,81	
FTTE 201601	4 205 000,00 €	01/12/2015		4 205 000,00					1 205 000,00	7 050,22
		07/04/2017	-2 794 000,00	1 411 000,00					7 050,22	
		11/04/2018		1 411 000,00					7 050,22	
COLLECTE 21602	9 990 000,00 €	01/12/2015		9 990 000,00					4 930 000,00	32 014,13 €
		30/06/2016		9 990 000,00					4 960 000,00	
		07/04/2017		9 990 000,00					32 014,13	
		27/11/2017		9 990 000,00					32 014,13	
		11/04/2018		9 990 000,00					32 014,13	
SMART MONTAIN 04-05 201701	1 500 000,00 €	07/04/2017		1 500 000,00						
		27/11/2017		1 500 000,00						
		11/04/2018		1 500 000,00						
MED3 COMPLEMENTAIRE 201801	4 600 000,00 €	11/04/2018		4 600 000,00						

AR PREFECTURE

013-200033702-20180411-2018020-DE
Regu le 12/04/2018

Libellé et N°AP	montant des AP en HT		montant des CP en HT					Total réalisations
	Montant AP Votée	Date de la délibération	CP voté 2017	CP réalisé 2017	CP voté 2018	CP voté 2019	CP voté 2020	
MED 2 201401	22 791 666,67 €	16/06/2014	2 666 666,67	9 947 506,24				
		01/12/2015	9 832 000,00		5 412 000,00			
		30/06/2016	9 832 000,00		5 412 000,00			
		07/04/2017	14 580 704,00		10 929 502,87			
		27/11/2017	11 580 704,00		13 929 502,87			
		11/04/2018	9 947 506,24		9 526 000,00	6 036 700,63		19 592 374,37
FTTH 201402	27 708 333,33 €	16/06/2014	8 416 666,67	6 731 424,14	8 750 000,00			
		01/12/2015	11 760 000,00		11 760 000,00	9 580 000,00	9 580 000,00	
		30/06/2016	11 760 000,00		11 760 000,00	9 580 000,00	9 580 000,00	
		07/04/2017	19 571 956,00		28 519 973,00	14 259 987,01		
		27/11/2017	12 964 956,00		35 126 973,00	14 259 987,01		
		11/04/2018	6 731 424,14		15 068 250,00	40 552 241,87		9 279 603,63
FTTE 201601	4 205 000,00 €	01/12/2015	1 500 000,00	342 029,74	1 500 000,00			
		07/04/2017	1 403 949,78		0,00			
		11/04/2018	342 029,74		1 061 920,04			349 079,96
COLLECTE 21602	9 990 000,00 €	01/12/2015	3 030 000,00	1 837 969,55 €	2 030 000,00			
		30/06/2016	3 000 000,00		2 030 000,00			
		07/04/2017	6 715 685,87		3 242 300,00			
		27/11/2017	3 175 685,87		6 782 300,00			
		11/04/2018	1 837 969,55	4 350 000,00	3 770 016,32		1 869 983,68	
SMART MONTAIN 04-05 201701	1 500 000,00 €	07/04/2017	1 500 000,00	0,00				
		27/11/2017	309 400,00		1 190 600,00			
		11/04/2018			1 500 000,00			0,00
MED3 COMPLEMENTAIRE 201801	4 600 000,00 €	11/04/2018			500 000,00	4 100 000,00		0,00

Territoire des Bouches du Rhône

Libellé et N°AP	montant des AP en HT				montant des CP en HT						Total réalisations
	Montant AP Votée	Date de la délibération	Modification AP	Montant total AP	CP voté 2017	CP réalisé 2017	CP voté 2018	CP voté 2019	CP voté 2020	CP voté 2021	
FTTH 13 TRAVAUX 20171302	41 052 693,00 €	07/04/2017		41 052 693,00	2 441 842,00	51 575,00	10 928 988,00	10 613 731,00	9 817 127,00	7 251 005,00	51 575,00
		27/11/2017		41 052 693,00	112 700,00		13 258 130,00	10 613 732,00	9 817 127,00	7 251 005,00	
		11/04/2018	-2 489 999,00	38 562 694,00	51 575,00		4 249 223,00	12 376 824,00	13 670 959,00	8 214 113,00	
FTTH 13 RACCORDEMENT 20171303	2 565 943,00 €	07/04/2017		2 565 943,00			362 335,00	497 859,00	763 706,00	942 043,00	
		11/04/2018	Suppression de l'AP								
MED 13 20171301	1 710 000,00 €	07/04/2017		1 710 000,00	1 710 000,00	254 629,65					254 629,65
		27/11/2017		1 710 000,00	1 410 000,00		300 000,00				
		11/04/2018	200 000,00	1 910 000,00	254 629,65		1 655 370,35				
INCLUSION NUM. 13	230 800,00 €	07/04/2017		230 800,00	46 160,00		46 160,00	46 160,00	46 160,00	46 160,00	
		27/11/2017	Suppression de l'AP - fonctionnement								

Territoire du Var

Libellé et N°AP	montant des AP en HT				montant des CP en HT				Total réalisations
	Montant AP Votée	Date de la délibération	Modification AP	Montant total AP	CP voté 2017	CP réalisé 2017	CP voté 2018	CP voté 2019	
MED 83 20178301	9 300 000,00 €	07/04/2017		9 300 000,00	4 570 000,00	310 176,72	4 730 000,00		
		29/06/2017	-609 128,00	8 690 872,00	4 355 522,00		4 335 350,00		
		11/04/2018	2 309 128,00	11 000 000,00	310 176,72		10 789 823,28		310 176,72
INCLUSION NUM. 83	217 000,00 €	07/04/2017		217 000,00	25 000,00		192 000,00		
		27/11/2017	Suppression de l'AP - fonctionnement						
FTTH 83 20178302	310 325,00 €	07/04/2017		310 325,00	221 275,00	96 225,00	89 050,00		
		11/04/2018	124 260,00	434 585,00	96 225,00		338 360,00		96 225,00

4.5 Liste des délégataires de services publics

PACA THD a signé un contrat de délégation de services publics le 24 décembre 2015 avec la société Altitude Infrastructure concernant « l'exploitation et la commercialisation des réseaux de Très haut débit de PACA THD » pour une durée de 15 ans.

Un avenant a été signé le 19 juillet 2017 portant le montant total de ce contrat à 369 529 K€ et la rémunération de PACA THD à 75 463 K€.

Pour l'année 2018, il est prévu en recettes de fonctionnement une redevance versée par le délégataire d'un montant de 850 310 euros et en dépenses d'investissement une subvention d'équipement de PACA THD d'un montant de 959 169 euros.

Lors de l'adhésion de la Communauté de communes Provence Verdon à PACA THD le 4 mai 2017, la délégation de service public signée en 2014 avec la société XILAN pour « l'exploitation technique et commerciale du réseau de couverture des zones d'ombre ADSL CC Provence Verdon » d'un montant de 72 K€ a été transférée à PACA THD.

4.6 Liste des subventions versées par le SMO

PACA THD a versé des subventions permettant à des particuliers d'installer un kit satellite par le biais de sa délégation de service public pour un montant de 7 758,10 euros en 2017.

PACA THD a versé une subvention de premier équipement à son délégataire de service public pour un montant de 212 993,99 euros.

4.7 Liste des emprunts

PACA THD a signé un contrat de prêt avec la Banque Postale le 20 décembre 2016 pour un montant de 9 369 000 euros à taux fixe sur une durée de 25 ans.

En 2018, le montant du remboursement du capital s'élève à 374 760 euros et les intérêts représentent 141 271 euros.